

## CR AG IUT 20/01/2009

16 personnes présentes

Une assemblée générale du personnel (enseignants, enseignants chercheurs, BIATOSS) de l'IUT de l'UJM s'est réunie le 20 janvier.

L'ensemble de la communauté universitaire en France, et à Saint Etienne, en particulier, doit faire face à de nombreuses sources d'inquiétudes.

### **1- En ce qui concerne les moyens alloués aux Universités et spécialement ceux alloués pour 2009 à l'Université Jean Monnet.**

Nous sommes indignés de la diminution des moyens, tant humains que matériels, qui frappent notre Université, la seule du PRES Université de Lyon à être ainsi pénalisée.

L'application mécanique de critères contestables, sans prendre en compte la réalité socio-économique des étudiants, conduit à une mise en péril des Universités de taille moyenne dont le rôle d'ascenseur social est pourtant fondamental.

Nous demandons le maintien des 900 postes.

Nous demandons la mise en place d'un plan de recrutement de titulaires qui permette d'ouvrir une perspective aux personnels précaires travaillant actuellement à l'université.

Nous refusons en conséquence les 6 suppressions de postes imposées en 2009 à l'U.J.M. et dénonçons le développement croissant de la précarité à l'intérieur de l'U.J.M.

De plus, les dotations font clairement apparaître la volonté du Ministère de pousser les Universités à recourir de manière étendue à des statuts précaires (en particulier pour les postes BIATOSS de catégorie C) pour faire face aux pertes de postes de fonctionnaires.

### **Nous demandons l'assurance formelle du maintien du fléchage des moyens pour les IUT et d'un programme national pour le DUT.**

### **2-Nous réclamons l'abandon du projet de décret de réforme des statuts des enseignants-chercheurs de 1984**

Ce texte, et malgré les modifications apportées par la Ministre, est, en l'état, inacceptable.

Nous nous opposons notamment aux modalités d'évaluation et à la modulation des services proposées, qui aboutiraient en pratique à des inégalités selon les statuts et selon les universités, tout particulièrement dans un contexte de pénurie de moyens.

### **Particulièrement à l'UJM et dans le PRES de Lyon, nous nous inquiétons fortement du manque d'informations et de transparence concernant les modalités de l'évaluation de la recherche et des enseignants chercheurs (notamment après l'adhésion au PRES de Lyon).**

Nous attirons particulièrement l'attention sur le cas des enseignants chercheurs dans les IUT, qui pourraient être les premières victimes du décret. En effet, leurs activités de recherche sont plus difficiles à mener en raison des charges administratives supplémentaires, et de l'éloignement des laboratoires de recherche.

**Nous affirmons notre attachement à la présence d'enseignants chercheurs dans les IUT, dont les recherches bénéficient aux étudiants, et contribuent à la valeur des diplômes DUT.**

**3- Nous demandons le retrait du projet de réforme des concours de l'enseignement et la mastérisation de la formation des enseignants**

Nous condamnons la précipitation dans laquelle cette réforme (comme les autres) est menée et partageons les inquiétudes légitimes des collègues les plus directement concernés, portant sur des points décisifs non résolus (mesures financières pour les étudiants, stages et formation professionnelle notamment)

**Nous invitons tous les personnels à participer à l'AG  
mardi 27 janvier 12h30 amphi J01 Tréfilerie ( possibilité parking gratuit 2h Auchan)**

**A participer massivement à la grève et à la manifestation du 29 janvier  
10h CCI cours Fauriel**